



MINISTÈRE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES  
ET DES RELATIONS  
AVEC LES  
COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

# PÔLE METROPOLITAIN CAEN NORMANDIE MÉTROPOLE



# LE HOM





## LA DEMARCHE SUR LE HOM / GRAPPE 4 TRAMER / CHANGER D'ÉCHELLE POUR FAIRE PROJET

Le site retenu par la commune de Le Hom est un assemblage d'espaces publics et privés. En plein centre bourg, la place du Champ de Foire est bordée par des équipements publics (salle des Pompes, écoles primaire et maternelle) et un garage privé inoccupé. Le stationnement y est conséquent et les projets d'extension des écoles appellent à une reconfiguration de l'espace. La topographie propose deux grands cônes de vue sur les paysages lointains.

Le travail à conduire sur l'espace public doit permettre une réappropriation de la place, espace capable d'accueillir une programmation pour la petite enfance et l'accueil des événements communaux. Après un réagencement des flux et des fonctions, le Champ de Foire pourra-t-il pleinement retrouver son nom de place ?

## LES ENSEIGNEMENTS POUR LA DÉMARCHE DU PÔLE

### Les espaces interstitiels permettent de créer de la porosité entre des fonctions séparées

- > L'organisation de la place traditionnelle sépare les fonctions : circuler, stationner, travailler, habiter, ... Il s'agit ici de proposer de recréer de la porosité entre les fonctions, autour d'un dénominateur commun : les écoles et les espaces dédiés aux enfants.
- > L'espace public interstitiel est transformé en parc, c'est un verger, en même temps qu'un parking, un espace de jeu et de vue sur le grand paysage.

### Transformer des espaces interstitiels en vergers, des outils multifonctions :

- > Le verger peut servir de socle de projet, pour ensuite s'ouvrir à plusieurs fonctions : pédagogique, récréative, ou fonctionnelle (accueil de voiture). Il suffit juste de penser la disposition des arbres en fonction de la multiplicité des usages attendus.
- > Prendre en compte la topographie et les vues pour organiser la trame arborée et la réorganisation des espaces publics.

## LE PROJET

### Le site et son contexte, définition des invariants urbains et paysagers

Le centre-ville de Le Hom dispose de trois espaces d'usage public importants, proches les uns des autres, qui se complètent en offrant des usages contrastés. La place du Général de Gaulle, minérale, bordée de commerces accueille marché et stationnement ; en face de la place du 3 août 1945, l'allée du château et son espace boisé offrent ombrage, calme et fraîcheur en été ; la Place du Champ de Foire, elle, bordée de l'école maternelle et de l'école primaire se tourne de fait vers la jeunesse, elle présente cependant un aspect très routier.

La transformation de la Place du champ de foire et de ses contours, doit pouvoir agir sur trois niveaux : clarifier son dessin et sa destination ; conforter la complémentarité des espaces publics majeurs du centre-ville et les inclure dans un maillage renforcé des déplacements actifs et plus largement dans les réseaux de randonnées.

Le nouveau dessin de la place du champ de foire qui se fera en concomitance avec le dessin du nouveau groupe scolaire pourra compter sur sa topographie (pente de 5%), qui la singularise, promontoire vers des paysages lointains, à l'Ouest les coteaux, monumentaux ; au nord : les champs, ordinaires.

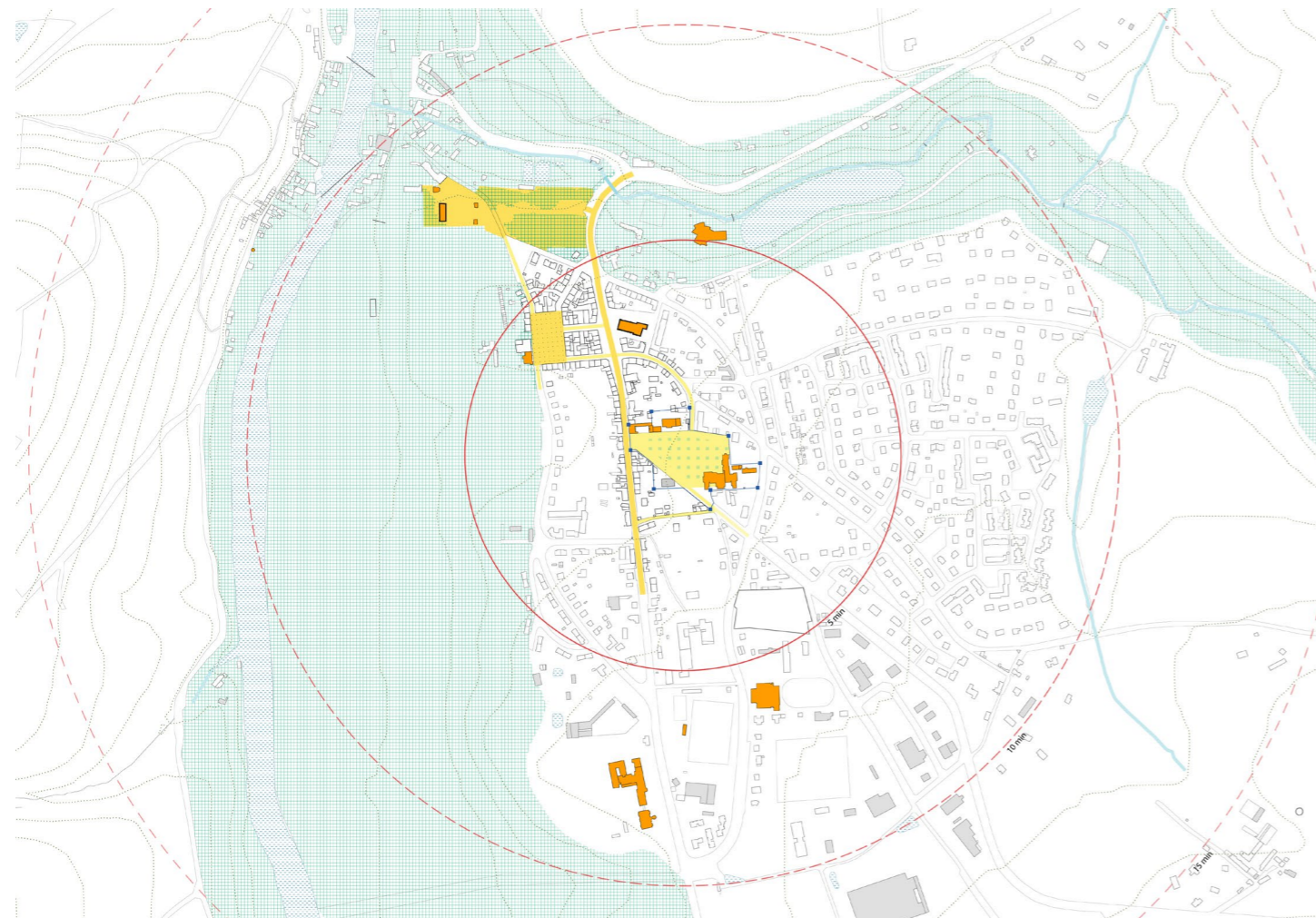
Les axes de travail du futur projet :

### Organiser la place en fonction des vues à dégager

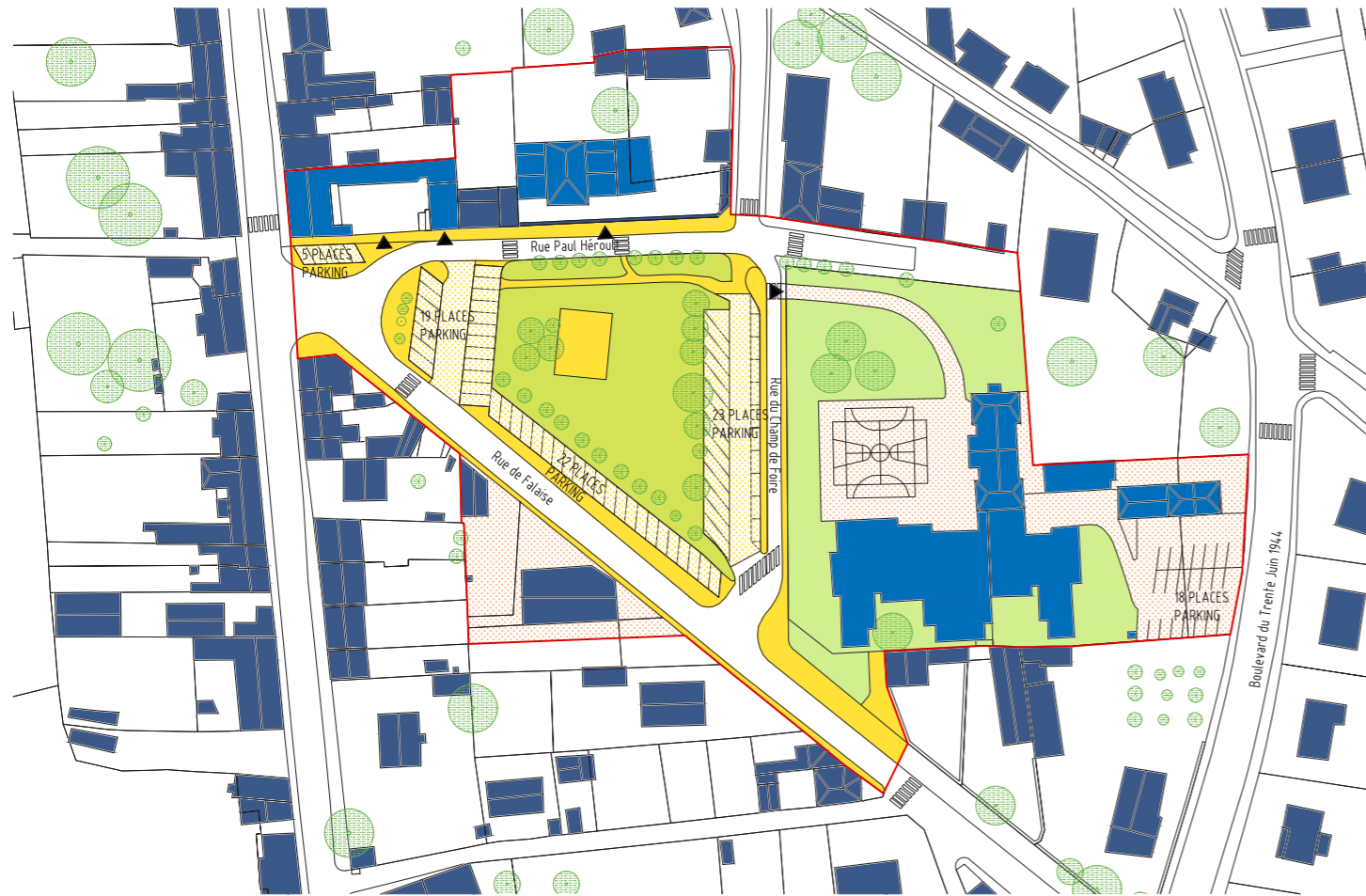
Il s'agit de libérer le centre de la place en qualifiant ses pourtours. Quatre situations sont ainsi envisagées : l'espace central enherbé vidé d'arbres dégage les vues (effet de clairière) ; la rue du champ de foire transformée en cheminement piétons qualifie la cours et ses abords ; l'emprise de l'ancien garage accueille un nouveau bâtiment qui fait face à l'école primaire, le carrefour entre la rue de Condé, la rue de Falaise et la rue Paul Héroult réorganise le parvis planté et le stationnement.

### Rationaliser l'organisation des espaces afin d'en clarifier les usages.

Les parcelles encadrant la place doivent faire l'objet d'une mutation coordonnée avec les invariants urbains et paysagers. Ce qui implique de mieux intégrer le stationnement, diminuer le linéaire de voirie, multiplier les possibilités de parcours piétons, favoriser les modes actifs, tout en intégrant le dessin d'une piste cyclable (en lien avec la voie verte de la Suisse normande qui longe l'Orne), et, par extension, connecter la place au GR 36 (qui passe par le boulevard des Ducs d'Harcourt).



- grand paysage
- parc du château
- place du générale de Gaulle
- place du Champ de Foire



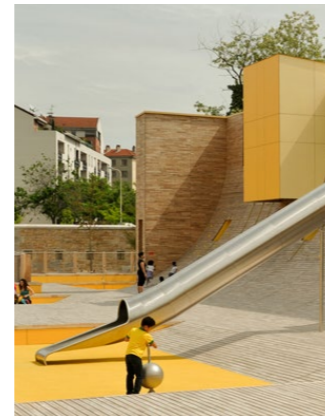
Thury-Harcourt  
Plan de l'existant



Thury-Harcourt  
Proposition/projet issu de l'atelier

- Logements projetés
- Équipements existants
- Façades à valoriser
- Extension école primaire
- Relocalisation école maternelle
- Espace privé
- Espace privé végétalisé
- Espace public
- Espace public végétalisé
- Piste cyclable
- Arbres existants
- Arbres projetés
- Cône de vision grand paysage

- ① Bâtiment logements 220 m<sup>2</sup> au sol
- ② École maternelle 883 m<sup>2</sup> au sol
- ③ Relocalisation locaux école primaire 573 m<sup>2</sup> au sol
- ④ Halle multisport



### Raisonner de façade à façade afin d'englober l'entièreté de l'espace disponible

Le long de la rue du Champ de Foire, les cours et les bâtiments du futur groupe scolaire (350 élèves) doivent s'ouvrir sur la nouvelle place. Les 25 places de stationnement sont ici supprimées et regroupées le long du boulevard du Trente Juin 1944 en lien avec la nouvelle entrée du groupe scolaire (18 places de dépose minute de l'école primaire) et le long de la rue de Falaise (19 places dépose minute maternelle).

La rue Paul Héroult subit peu de transformation, son hétérogénéité pouvant être mise en valeur. Le bâtiment de l'école maternelle est conservé, son extension démolie, pour laisser place à une halle multisport, structure qui sert le groupe scolaire, qui participe à l'animation de la place et n'obstrue pas la vue. La programmation de cette halle multisport devra se faire avec les associations, afin qu'elle puisse accueillir les activités le soir, le week-end, durant les vacances scolaires, ... et participe pleinement de l'animation de la place. La salle des pompes, la maison mitoyenne et le bâtiments du CAS sont conservés et ont un rapport plus direct avec la place.

Rue de Falaise : à l'emplacement du garage, est prévue la construction d'un bâtiment qui puisse accueillir un équipement public ou des associations (en lien avec la salle des pompes). Orienté Est ouest, le bâtiment est pensé comme une séquence épaisse frange sud intégrant stationnement (20 places) et trame arborée.

### Conditions :

- > Revoir les sens de circulation
- > Déplacer l'entrée du groupe scolaire boulevard du Trente Juin 1944
- > Réaliser une étude de faisabilité pour le nouveau groupe scolaire
- > Lancer une opération d'ensemble (espaces publics, groupe scolaire, et garage)